



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Suite à la consultation, le projet est amené à évoluer

Pour un cloître de la Collégiale mieux végétalisé

Après avoir consulté et entendu tant la population que les milieux politiques et spécialisés au sujet de l'aménagement du cloître de la Collégiale, le Conseil communal de Neuchâtel a pris l'option de le modifier dans un sens qui prenne davantage en compte l'usage quotidien et la dimension méditative du lieu, en végétalisant le centre du préau et en travaillant le revêtement de sorte à faciliter son accessibilité. Les autorités communales restent aussi d'avis que la fonction contemplative et reposante du cloître est parfaitement compatible avec la tenue de concerts appropriés au lieu.

Le réaménagement du préau du cloître de la Collégiale, qui s'inscrit dans un très important chantier de restauration de l'ensemble du site initié en 2008 et qui s'achèvera en 2022, a suscité une vive émotion, au Conseil général, dans la presse et sur les réseaux sociaux. Consciente du fort attachement de la population neuchâteloise au site de la Collégiale, et désireuse de retrouver une indispensable sérénité, la direction de l'urbanisme a invité la population, les 11 et 15 mai derniers, à venir voir de ses propres yeux le résultat des travaux du cloître, à prendre connaissance de l'essence du projet et à exprimer son avis.

Les acteurs spécialisés (Patrimoine Suisse - section de Neuchâtel, EREN - paroisse de Neuchâtel, Office fédéral de la culture, Société des concerts de la Collégiale et corporations bourgeoises de la ville) ont également été consultés par courrier et leur opinion a été dûment prise en compte. Les membres du Conseil général ont également pu participer à une séance au cours de laquelle ils ont pu exprimer leur analyse ainsi que leurs attentes.

Quelque 200 personnes ont participé à la consultation publique. Le projet global de rénovation du cloître, qui ne se limite pas à la pose de dalles dans le préau, a été mieux compris et apprécié. La suppression du passage carrossable, qui avait coupé le lien originel entre la Collégiale et le cloître au XIXe siècle, a été saluée. Elle a permis de supprimer du même coup la grille peu conviviale au sud du jardin et de

restituer un accès jadis condamné entre église et cloître. Enfin, l'abondante végétalisation qui entoure le préau du cloître a surpris en bien nombre de visiteurs.

Un centre végétalisé

De son côté, le Conseil communal a entendu et compris les critiques qui se sont exprimées lors des soirées d'information. *« Cette volonté d'en faire un lieu accueillant, propice à la méditation, respectueux du cadre historique existant est aussi la nôtre. C'est pourquoi le Conseil demande dès aujourd'hui aux architectes mandatés de faire évoluer le projet en prenant davantage en compte ces critères »*, indique le conseiller communal Olivier Arni, en charge de l'urbanisme.

Concrètement, les architectes seront chargés de modifier le centre actuellement vide du préau par un espace végétalisé. Par ailleurs, les contours herbeux entre les dalles devront être rehaussés pour permettre une traversée pédestre plus confortable, et faciliter le passage des chaises roulantes en particulier. Les mandataires présenteront un projet à la rentrée, qui sera ensuite soumis à la Commission d'urbanisme et au Conseil général au cours du deuxième semestre 2017. Le préau du cloître devrait ainsi pouvoir être présenté dans ses habits neufs au printemps 2018.

Tout en respectant et en prenant dûment en compte la dimension spirituelle et méditative de ce lieu, le Conseil communal reste convaincu que le préau du cloître peut aussi accueillir une programmation culturelle appropriée, dont les principes seront posés en concertation avec la Paroisse de Neuchâtel, partenaire clé étroitement associé depuis le début au processus de rénovation de la Collégiale. *« Le préau du cloître doit pouvoir remplir autant une fonction de recueillement et de méditation qu'accueillir une programmation culturelle adaptée aux lieux, comme par exemple la Société des concerts de la Collégiale »*, poursuit Olivier Arni.

Par ailleurs, les travaux de restauration intérieure se poursuivent dans une Collégiale séparée en deux pour permettre le maintien des cultes pendant le chantier. Conscientes, encore une fois, du très fort lien qui relie les Neuchâtelois-e-s à ce site historique d'importance capitale, les autorités communales communiqueront régulièrement sur l'avancée des travaux.

Neuchâtel, le 26 juin 2017

Direction de l'urbanisme

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme, tél. 032 717 76 02,
courriel olivier.arni@ne.ch